

Comment remplir le document de demande de licence UFOLEP

■ Vos données personnelles :

→ Bien renseigner les noms/prénoms – adresse – CP et VILLE – Date de naissance – N° de téléphone et Email

■ Mes activités sportives :

→ Bien renseigner les cases de l'activité pratiquée

■ Signature du document :

→ Dans la 1ère case qui se trouve sur la 1ère

■ Contrôle d'honorabilité des encadrants sportifs :

→ Destiné à prévenir les violences sexuelles dans le sport, le contrôle d'honorabilité est élargi aux dirigeants et encadrants bénévoles des associations à partir du 1^{er} janvier 2021.

Jusqu'à présent, seuls les éducateurs et éducatrices sportifs titulaires d'une carte professionnelle étaient assujettis à des contrôles d'honorabilité, au moyen d'une consultation automatisée de leur casier judiciaire et du Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FJAISV). À la suite de la révélation de plusieurs affaires de violences sexuelles dans le sport, la ministre chargée des Sports, Roxana Maracineanu, a souhaité généraliser ce contrôle d'honorabilité pour « les encadrants bénévoles et les membres des équipes dirigeantes des associations sportives », comme elle l'a réaffirmé en février 2020 lors de la Convention contre les violences sexuelles dans le sport. Une expérimentation, conduite avec la Fédération française de football et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Centre-Val-de-Loire a permis de proposer le dispositif qui entre en vigueur au 1^{er} janvier prochain et auquel les associations et les comités Ufolep doivent se conformer.

S'y ajoutent les dirigeants d'associations, considérés comme des « exploitants d'un établissement d'activités physiques », ainsi que les salariés et bénévoles chargés de l'organisation générale des activités. Pour les associations sportives, il s'agit de tous les dirigeants, à commencer par les personnes assumant les fonctions de président, trésorier et secrétaire.

La saison commence le 1^{er} septembre 2021 et se termine le 31 août 2022
Votre bulletin d'adhésion sera validé à compter de sa date de réception par la fédération départementale.

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom d'usage Sexe : Homme Femme

Nom de naissance Né(e) le

Prénom 1 Prénom 2 Prénom 3

Adresse

Téléphone Mail (1)

Compléter toutes les cases des informations personnelles

Mes activités Ufolep

- Je suis pratiquant.e : Adulte Ufolep : né en 2004 et avant Jeune Ufolep : né de 2005 à 2010 Enfant Ufolep : né en 2011 et après

Animateur.trice (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité) (2) Officiel.le (2) Sportif.ve Sans pratique compétitive(3)

Activité principale Autres activités

Date du certificat médical (4) (5) ou si je ne suis pas soumis.e au renouvellement annuel du certificat médical, j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé (disponible sur : https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15699_01.do)

Etes-vous licencié.e à autre fédération sportive Non

précisez

Date du CASM Moto (4) (6)

- Je suis non pratiquant.e :

u
i
,
e
t

N
o

Compléter toutes les cases qui vous concernent suivant l'activité pratiquée

- Dirigeant.e (pas d'activité à renseigner) (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité)
- Officiel.le (non pratiquant.e) (2) - Activité principale Autres activités

Information assurance des licenciés.es Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 :

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (7) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau des garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 1
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 2
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 3 (pour les mineurs)

Signer à cet endroit

Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Date et signature obligatoire du licencié.e
R1-R2-R3-R5-R6
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (8)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalité permanente :				
- de 1 à 50%	30.490 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux
- de 51 à 100%	91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €

Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2021/2022	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

(1) Dans le respect du RGPD, le titulaire de l'adresse mail recevra un mail de demande d'autorisation pour l'enregistrement et l'utilisation de son mail. **(2)** Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur.trice et d'officiels.les sportifs.ves. **(3)** La licence Ufolep portera la mention «Pas de pratique compétitive». **(4)** La copie du document sera remis au responsable légal.e ou au.à la Président.e de l'association. **(5)** Pour le licencié adulte, le code du sport impose la présentation d'un certificat médical de non contre indication pour la pratique du sport lors de la première prise de licence. Selon la nature de la pratique (cf codification des activités), il est demandé un certificat médical tous les ans (si activité à conditions particulières), tous les 3 ans ou le renseignement d'un questionnaire santé (pour les activités ne nécessitant pas de certificat médical lors du renouvellement de licence). Pour le mineurs de moins de 18 ans, s'il ne pratique pas d'activité à risque particulier, il n'est pas nécessaire de présenter un certificat médical pour une première demande de licence ou pour un renouvellement : il sera remplacé par un questionnaire de santé rempli avec un des responsables de l'autorité parentale. **(6)** Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste». **(7)** En cas de non acceptation, veuillez barer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires. **(8)** L'option 3 est réservée aux mineurs.es n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants.es fiscalement à charge de leurs parents.

Date d'homologation
Ufolep

Pour les licenciés.es Ufolep de risque R4

(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident (3). Je confirme avoir été informé.e (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date et signature obligatoire **du licencié.e R4**
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

Mes activités culturelles et Usep proposées également par mon association

A compléter obligatoirement si vous êtes encadrant sportif

CONTROLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS (Dispositif Ministère des sports)

Si je sollicite une licence Ufolep dirigeant.e et/ou animateur.trice, cette licence me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront susceptibles d'être transmis par l'Ufolep nationale aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

(Les informations sur votre lieu de naissance doivent être renseignées. Elles sont nécessaires pour la vérification d'honorabilité).

Etes-vous né en France ? Oui, compléter : No du département Ville Code postal

Non, compléter : Nom du pays Ville

Votre Père : Nom Prénom

Votre Mère : Nom Prénom

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnelle pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGPDAFFI@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep*, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires* ? Oui Non
(*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur www.ufolep.org)

ACCES A VOS INFORMATIONS PERSONNELLES

En respect du RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence à votre association. Votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Webaffiligue-Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affiligue.org> et cliquer sur « Recevoir mes identifiants ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence.

Pour plus plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.